

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

Rhône et départements limitrophes. . . . 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger. le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus

Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : BULLETIN POLITIQUE, Z. — A TRAVERS LA SEMAINE. — ŒUVRE DES FOURNEAUX. — UNE CINQUANTAINE, Mutus. — LA CAUSE EFFICIENTE, Pierre de l'Étoile. — LE PREMIER NOËL, A. B. — UNE TRISTE FIN D'ANNÉE, Saint-Aubin. — NOËL, A. Biessy. — CHARITÉ, J. Duchâtel. — AVALERA! Augustin Rémy. — VARIÉTÉS, le baron Raverat. — UN MOT SUR LES DEVOIRS DES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX. — COURRIER LITTÉRAIRE.

blique athénienne a fait son temps, essayons de la République radicale. Puissions-nous d'ailleurs nous tromper! Qui vivra verra. Z.

A TRAVERS LA SEMAINE

L'Œuvre des fourneaux. — Les souscriptions pour l'Œuvre des fourneaux alimentaires sont reçues :

- 1° Au secrétariat de la Presse, rue Confort, n° 14 (agence Fournier);
- 2° Aux bureaux de l'Éclair et des autres journaux faisant partie de l'Union de bienfaisance.

Les listes sont publiées uniformément par tous les journaux.

Charité. — Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion de Noël, a fait distribuer aux pauvres de Rome 12,000 francs et 120 lits. Le Saint Père ne jouit d'aucune liste civile, et n'affirme ni droits de chasse ni droits de pêche. M. Grévy jouit de 1,500,000 francs de liste civile, sans compter ses petits et grands profits. Nous attendons la liste de ses générosités aux pauvres de Paris.

Noël. — La fête religieuse a été célébrée dans notre ville avec un magnifique empressement. Les églises regorgeaient de fidèles. La puissance de la franc-maçonnerie n'est pas encore près d'en avoir fini avec le sentiment religieux.

Mystères de Noël. — Ces charmantes représentations se continuent et ont trouvé des imitateurs. Demain dimanche, à l'ANNONCIATION, la séance aura lieu à deux heures. A SAINT-AUGUSTIN (Croix-Rousse), le même jour, à cinq heures, et les représentations seront continuées dans ce même local, les dimanches 4 janvier, à trois heures, 11 janvier, à cinq heures, et 18 janvier, à trois heures.

Enfin, ainsi que déjà nous l'avons annoncé, à la maison de patronage pour les apprentis, rue de Crémieux, 13 (Guillotière), trois représentations seront offertes, les dimanches 18 et 25 janvier et 1^{er} février.

Ces réunions étant essentiellement privées, nous rappelons aux personnes désireuses d'entendre cette gracieuse pastorale, que les demandes doivent être adressées à MM. les directeurs de ces diverses œuvres. Nul ne peut être admis s'il n'est muni d'une carte d'invitation, ces cartes sont personnelles.

Le voyage de M. de Bismarck à Paris a défrayé la chronique de cette semaine. Il se fera, disaient les uns. Il ne se fera pas, disaient les autres. C'est un ballon d'essai, insinuaient les malins. Finalement, on ne sait plus au juste si l'histoire du voyage n'est pas une simple fumisterie.

Jules Ferry ne saurait dire si un voyage du chancelier de fer à Paris lui plairait ou ne lui plairait pas. Il se tiendrait bien pour très honoré de la visite du ministre prussien; mais si celui-ci recevait sur son parcours des bordées de sifflets, il pourrait demander des réparations plus humiliantes encore que celles qu'on a faites à Alphonse XII.

Le Budget. — Samedi dernier, M. de Mackau a lu à la Chambre une déclaration signée par tous les membres de la droite, exposant les raisons qui obligent ce groupe à ne pas voter le budget. La droite estime qu'elle ne peut accepter la responsabilité d'un budget pour l'organisation duquel on a soigneusement exclu tous ses membres, d'un budget qui conduit le pays, à courte échéance, aux surprises les plus douloureuses, et aux plus durs sacrifices ».

Dialogue entre députés l'un de gauche, l'autre de droite : — Vous parlez de réduire les 1,500,000 francs de M. Grévy; mais, cependant, il faut bien, comme président de la République qu'il représente. — Oh bien! vous pouvez lui donner des millions et des millions, avant qu'il soit arrivé à représenter... quelque chose!

La Chambre a voté un impôt de 5 0/0 sur le capital foncier des associations religieuses. En France, le foncier, on le sait, n'arrive que rarement à produire 3 0/0. C'est donc une spoliation manifeste, un vol pas même déguisé. Pourquoi le même impôt n'atteindrait-il pas les propriétés du père Grévy? On ne saurait mieux avouer qu'on a deux poids et deux mesures et que les biens des cléricaux ne doivent servir qu'à l'engraissement des républicains. Allez, allez toujours, républicains, engraissez-vous, gavez-vous, faites-vous fdu lard. Le charcutier aiguisé son couteau.

Notre ambassade au Vatican produit sur Madier-Montjau l'effet du rouge sur le taureau. Chaque année nous assistons à la même scène. Le député de la Drôme expectore sa bile contre cette ambassade qui n'a « aucune raison d'être. » Le Pape n'ayant ni territoire, ni régiment, sus à la Papauté! Madier-Montjau est rudement hostile aux souverains pillés et vaincus : il ne respecte que la force brutale et ne s'incline que devant les pouvoirs entourés de beaucoup de canons Krupp.

Le monarque qui n'a pour lui que la majesté de son droit est un monarque auquel manquera toujours l'estime de Madier-Montjau,

Jules Ferry répond à Madier-Montjau qu'il est bien de son avis mais qu'il ne faut pas aller si vite en besogne. Il ajoute que Léon XIII est du reste un esprit politique de premier ordre. C'est pourquoi, sans doute, Jules Ferry qui n'est pas un esprit politique de premier ordre (Oh non! ni même de second) n'est pas capable d'entendre les paroles et les conseils de Léon XIII.

Plagiat. — Cela devait arriver. Le drame Hugues-Morin vient d'avoir son pendant à Tonnerre ou une dame F... a tué un monsieur B... Allons, mesdames, à qui le tour?

Entre cuistres — Des pédagogues de la Saône-et-Loire réunis en conférence ont demandé la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles libres. La conférence a émis ce vœu. Lesdits cuistres appartiennent aux deux sexes. Des dames aussi dégagées de préjugés devraient subir la correction que Camille assiégeant Faleries fit administrer à ce pédagogue falisque qui trahissant la ville livrait à l'assiégeant les enfants dont il avait la garde. Camille fit reconduire le maître d'école à coups de verge par ses écoliers.

Société de géographie de Lyon. — Le cours de topographie organisé par la Société de géographie de Lyon, de concert avec la Société de topographie de France, sera ouvert dans la première quinzaine de janvier, sous la direction de M. le capitaine Poitevin, officier d'ordonnance de M. le général Borvon. Ce cours est spécialement destiné aux jeunes gens qui se préparent aux examens du volontariat et des écoles. Il sera surtout profitable aux instituteurs et à leurs adjoints, qui y puiseront des notions utiles qu'ils pourront transmettre à leurs élèves.

Des promenades topographiques compléteront l'enseignement pendant la bonne saison. Un avis ultérieur fera connaître la date de l'ouverture de ce cours.

Nécrologie. — La corporation des avoués de notre ville vient de faire une grande perte en la personne de M^e Jean Baptiste Guillermain, un des plus anciens avoués au Tribunal civil.

Son savoir, son intelligence, sa loyauté, l'avaient placé au premier rang.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Son Éminence le Cardinal-Archevêque :

M. Cher, vicaire à Boën, a été nommé curé des Salles, en remplacement de M. Poyet, démissionnaire pour cause d'infirmités.

DÉCÈS

M. Baché, aumônier des Sœurs de Saint-Charles à Saint-Pierre de Saint-Chamond, est décédé le 21 décembre dans sa cinquante-huitième année.

Œuvre des Fourneaux de la Presse

Le comité de direction des Fourneaux réuni dernièrement, pour la première fois, à composé ainsi son bureau :

- Président d'honneur, M. le général Haillet.
- Président, M. Jandin.
- Vice-président, M. Auguste Giraud.
- Secrétaire, M. Léger.
- Trésorier, M. Perrin.
- Assesseurs, MM. Duquaire, Théral et de Watteville.

Deux sous-commissions des finances et des achats ont été formées.

La Compagnie des Eaux, nous offre gratuitement la fourniture des eaux à robinet libre et, de plus, une première allocation de 50 hectolitres de charbon.

La Compagnie du gaz, de son côté, nous offre 40,000 kilogrammes de coke.

Enfin, le Syndicat de la boucherie lyonnaise nous a fait offrir de nous fournir la viande aux meilleures conditions possibles.

MM.

Sénélar, officier en retraite.	40 »
Faivre.	40 »
Le personnel de l'atelier de l'imprimerie	
Mougin-Rusand et du <i>Moniteur Judiciaire</i>	50 »
Jean Coignet.	20 »
Léon Faurax.	25 »
Les fils de Marius Côté.	500 »
Philippe Dubost fils.	200 »
La chambre des avoués de première instance.	1.000 »
Lamy et Giraud.	200 »
Antoine Riboud.	200 »
Le docteur E. Chappet.	100 »
J. M. G.	500 »
F. Quinson et Cie.	100 »
Victor Duquaire.	200 »
W. Léo, architecte.	40 »
L. C.	40 »
S. Em. le cardinal Caverot.	1.000 »
Paul Bruyas.	200 »
Le docteur Bravais.	50 »
Jacques Lang.	100 »
Palluat et Testenoire.	400 »
Bredin frères et Cie.	500 »
Lanabère, procureur de la République.	50 »
Charmoil.	20 »
Allocation, par M. le préfet du Rhône, sur les fonds de secours extraordinaires mis à sa disposition par M. le ministre de l'intérieur.	3.000 »
Maurice Piaton.	50 »
Magnan Rulat et Cie.	100 »
Vitrier, notaire.	100 »
Alexandre Dangois.	20 »
Gabriel Saint-Olive.	500 »
Docteur Teissier.	100 »
Meray, teinturier.	100 »
P. Dénoyol.	300 »
Le docteur Rambaud.	100 »
Robin, Rondel et Cie.	500 »
Auguste Kuppenheim.	100 »
Trévoux, notaire.	50 »
Les syndics de la boucherie lyonnaise.	60 »
Auguste Villy.	500 »
J. M.	500 »
Mme Misel-Bonnardel.	500 »
A. Perret.	50 »
Livct.	100 »
Louvier, notaire.	100 »
Mital, avocat.	100 »
Louvrier, architecte.	20 »
Ernest Oberkampff.	50 »
A. Odet.	150 »
Delocre, ingénieur.	50 »
Albert Weiss et Cie.	100 »
Julliard-Jusserand.	200 »
Alphonse Belval.	300 »
Clayette, négociant.	250 »
Perrin et Revol-Sandoz.	100 »
Benoit Pommier.	50 »
Docteur Rebatel.	50 »
Théodore Vautier.	100 »
Francisque Julien.	50 »

BULLETIN POLITIQUE

L'année s'achève, et ce serait peut-être le moment de résumer au point de vue politique, ce qui a été fait pendant les douze mois qui viennent de s'écouler. Mais pour ce travail de récapitulation, il faudrait passer en revue tant de hontes, d'injustices, de gaspillages, de lâchetés, que le cœur nous manque et qu'il vaut mieux ranger sans plus de détails l'année 1884 parmi les années néfastes et malheureuses, en la poussant du pied dans l'abîme du temps, comme on chasse un souvenir douloureux ou une pensée mauvaise.

Peut-on au moins tourner ses espérances vers 1885, et attendre de l'avenir la guérison des maux du présent? Hélas! nous ne le croyons guère, et si la France doit se relever un jour et revoir des jours meilleurs, ce n'est pas sans doute dans l'année qui va commencer que s'opèrera le salut, car nous sommes loin encore d'être au bout des étapes que la République doit nous faire parcourir. Si l'opportunisme a fait son temps et semble disparaître de la scène politique, les radicaux sont là tout préparés à recueillir sa succession, et c'est à l'avènement de la République radicale qu'il faut nous attendre maintenant.

La France a été accablée par les impôts, appauvrie, déconsidérée, on l'a engagée follement dans des expéditions lointaines et aventureuses où s'englouissent son sang et son or; ses institutions les plus sacrées ont été mutilées et renversées; sa religion séculaire a été bafouée et persécutée, et une secte impie la ruine et la corrompt. Ce n'est pas assez, si les charges budgétaires sont lourdes, elles peuvent être encore aggravées, et nous n'en sommes qu'au déficit et non à la banqueroute. Des tripotages éhontés ont été la cause de guerres coloniales insensées, mais l'honneur du drapeau est resté intact. Les consciences catholiques ont été froissées; on peut les violenter encore. La campagne antireligieuse a été menée sous le masque d'une douceuse hypocrisie, on peut l'engager plus ouvertement (ce qui n'est pas un mal), mais aussi avec plus d'acharnement et d'audace.

Le tableau semble peut-être trop noir, et des esprits moins chagrins espèrent sans doute une réaction plus prompte. Mais en vérité, en dehors d'une intervention providentielle, sur qui ou sur quoi peuvent-ils placer leur confiance? Le bon sens public est loin d'avoir ôté le bandeau qui lui couvre les yeux, et, pour beaucoup encore, tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques. L'agriculture est aux abois, l'industrie et le commerce sont en train de passer exclusivement aux mains des étrangers, qu'importe! Vive la République! et, aux élections prochaines, c'est par des républicains plus accentués qu'il faudra remplacer les députés rosés ou rosacés. La Répu-

lugubre agonie! Quels sanglots et quels cris de douleur se font entendre autour de la mourante? Quel deuil dans tous les cours, sur tous les fronts quel découragement!

Autrefois, à l'approche du jour de l'an, la ville prenait un air de fête, les magasins étaient dans leurs vitrines tout ce que le luxe, l'art ou le bon goût ont inventé de plus beau et de plus brillant, de nombreux équipages sillonnaient les rues, les acheteurs chargés de paquets de toute sorte encombraient les trottoirs; chacun attendait avec impatience ce jour unique: les enfants révaient étrennes qu'on allait leur donner, les parents à la joie de les offrir; enfin, dans toutes les maisons, dans le salon du riche comme dans la mansarde du pauvre, on se préparait à recevoir gaiement la nouvelle année; les bourses s'ouvraient spontanément, celles-ci pour laisser tomber des pièces d'or, celles-là de modestes pièces d'argent: chacun donnait selon sa fortune et tout le monde se trouvait heureux.

Aujourd'hui, le tableau a changé: la ville a sa physionomie de tous les jours; les boutiquiers ont beau exposer aux regards des passants des objets magnifiques, on demeure indifférent à la vue de ces splendeurs, et les portes des magasins restent closes tout le jour. On cherche uniquement à faire des économies, à donner le moins d'étrennes possible, à tout acheter bon marché; les porte-monnaie restent consignés dans les poches, on les en tire avec regret et l'on a toujours peur de les ouvrir trop grand.

Et cette gêne se montre partout: je ne parle pas des pauvres gens (malheureusement trop nombreux aujourd'hui), qui n'ont pas un misérable sou; les quelques personnes riches et aisées ne dépendent presque rien; et j'en connais plusieurs qui, à la vue d'un objet d'art qui les tente, détournent la tête et enfoncent plus avant leurs bourses dans leurs poches.

On croirait que nous sommes à la veille d'une banqueroute générale et que chacun a peur de se défaire de son argent.

Les temps, en effet, ne sont pas très gais, et pas n'est besoin de chercher bien loin pour découvrir la cause du malaise général. Regardons autour de nous: l'industrie est paralysée, ces usines, ces chantiers, qui occupaient il y a deux ans cinq à six cents ouvriers, n'en ont plus que cinquante ou quatre-vingts aujourd'hui; le commerce est arrêté: les fabriques de soieries ne sont pas les seules compromises; dans toutes les branches, on se plaint, on souffre, on se ruine, et le tribunal de commerce prononce chaque mois un nombre effrayant et bien significatif de faillites; les banques ne sont pas plus solides que le reste, chaque jour une maison nouvelle disparaît en laissant ses caisses vides, chaque jour aussi la confiance diminue. En un mot, tout va mal; et, de nos jours, dans les affaires, on compte beaucoup de ruines, un grand nombre de faillites et peu de succès.

Il est difficile, avec une pareille situation, de se montrer très satisfait, et, bien que ces causes de tristesses soient largement suffisantes, il en est d'autres malheureusement plus capables encore de nous chagriner.

À côté de cette ruine matérielle, nous avons la ruine morale. Le scepticisme a fait des progrès immenses; peu à peu, il s'est mêlé à la population, il l'a empoisonnée: aujourd'hui, on le prêche dans la chaire à l'école, la tribune et la presse en sont les propagateurs, et nos gouvernants en ont fait leur règle de conduite et l'étendard sous lequel ils rallient leurs créatures.

Aussi, plus de respect de la propriété, plus de respect des autres ni de soi-même: le vol partout, des assassinats et le suicide.

La Religion essaye-t-elle d'élever la voix, on ne l'écoute plus, on la tourne en ridicule, et un Léo Taxil vomit contre elle les blasphèmes les plus impurs... Mais comme les vérités éternelles sont indestructibles, on s'attaque aux églises que l'on profane, aux prêtres que l'on dépouille de leurs traitements, aux pères de famille chrétiens, dont on viole la conscience.

Et du haut jusqu'en bas de la société, le désordre règne en maître: le riche égoïste et sans croyances ne songe qu'à jouir, l'ouvrier pauvre se révolte contre son patron et va prononcer dans les réunions publiques des discours où il glorifie la révolution et le socialisme: ouvrier sans travail, il demande du pain; anarchiste, il déclare aller chercher sa nourriture un fusil à la main. Et, à la tête de ce troupeau indiscipliné, un gouvernement sans force et sans prestige, qui songe bien plus à satisfaire ses haines personnelles, à obéir au mot d'ordre des loges maçonniques, qu'à s'occuper des intérêts compromis de la France.

Joignez à tout cela la misère si grande des classes pauvres, ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, qui, à l'entrée d'un hiver rigoureux sont sans feu, sans vêtements, sans pain; et si, traversant les mers, vous envoyez votre pensée dans les mers de Chine, sur les côtes du Tonkin, vous verrez là de jeunes soldats décimés par les fièvres bien plus que par le fer ennemi, qui, attendant des secours et des ordres, campent sur des marais insalubres, en face de barbares indisciplinés qui ne demandent qu'à continuer une lutte où ils triomphent tôt ou tard avec l'aide du climat.

Que l'on ne s'étonne plus après ce court et incomplet exposé de la tristesse qui nous envahit à la fin de cette année, des pressentiments cruels qui nous torturent, lorsque nous songeons à l'avenir!

Du reste tous les maux que je viens d'énumérer peuvent se résumer en un seul plus affreux et plus mortel que les autres, la République, et l'on peut dire avec vérité que la France se meurt d'une république pernicieuse.

Espérons néanmoins qu'en 1885, les Français ouvriront les yeux, qu'ils se lasseront d'un gouvernement qui conduit le pays à la ruine, et qu'aux prochaines élections, ils enverront à la Chambre des hommes capables de régénérer la France et de la rendre telle qu'elle était jadis: chrétienne, libre et vaillante.

C'est le meilleur vœu que l'on puisse adresser à la mère-patrie à l'occasion du nouvel an!

SAINT-AUBIN.

Charité

Au moment le plus fort de la crise industrielle de Lyon, le bon *Progrès* avait ouvert une liste de souscription en faveur des ouvriers sans travail. Ce journal s'était inscrit lui-même pour 1000 fr. Or, à propos de ce don généreux, le *Progrès* s'était permis quelques mots assez vifs sur ces maudits cléricaux qui, disait-il, parlent beaucoup de charité, mais ne savent pas délier les cordons de leur bourse. Je voulais toujours relever cette sortie un peu sottise (comme d'ailleurs en général les articles du *Progrès*) mais il me manquait divers comptes rendus.

Voici quelques chiffres.

La société Saint-Vincent de Paul a distribué cette année en bons de pain, bons de viande, bons de charbon, la somme de 30.000 fr.

La vente de charité pour les pauvres de Saint-Blondine a produit 8.000 fr. bénéfique net.

La souscription des journaux catholiques de Lyon pour l'œuvre des écoles, où peut-être bien l'éducation n'est pas celle désirée par le *Progrès*, mais en fait où on instruit gratuitement l'enfant du peuple, 100.000 fr.

Parlerais-je des hospitaliers-veilleurs, de la maternité, des dames du Calvaire, des patronages, etc., j'ai sous les yeux le total des dépenses de ces diverses œuvres, la somme, je vous assure, est respectable!

Cela vaut bien les 1.000 fr. du *Progrès*.

Que le *Progrès* cesse donc de jeter la pierre à la charité chrétienne. Nous ne croyons pas rendre grand service à l'ouvrier sans travail en lui payant des journées qu'il ne fait pas. Ce n'est qu'encourager la nonchalance et la paresse. Mais quand il s'agit de donner à l'ouvrier malade, à l'école où l'on parle de Dieu, à ceux qui ont faim et froid, donnons sans compter. Et ce qui est mieux nous donnons nous-mêmes, nous montrons au taudis de celui qui souffre, nous serrons la main du travailleur, nous allons à lui, nous l'encourageons à supporter sa misère sans se plaindre; notre argent fait du bien, notre poignée de main et nos paroles en font plus encore. Ce n'est pas tout de jeter de loin de l'or aux pauvres, c'est la part la moins noble de la charité.

J. DUCHATEL.

Avalera!

DIJON, quinze minutes d'arrêt, buffet.

Et dans le brouhaha général, au milieu des multiples assaillants du buffet, je vis un vieux monsieur, à l'air très respectable, avec des lunettes d'or, un bouquin sous le bras, chaudement emmitouffé, bien empaqueté, la mine sérieuse et grave, qui s'avançait d'un pas majestueux, vers ce même objet de convoitise universelle, le buffet.

Et mon voisin me dit:

— Connaissez-vous ce monsieur?

— Non.

— Ah! c'est un... qui est dans la haute.

— Dans la haute quoi?

— Enfin, voilà! Tenez, Monsieur, je vous le dirai franchement, il peut faire arrêter le train, s'il le veut.

— Ah!

— Voyez-vous, ici, il est comme chez lui.

— Tant mieux! si nous avons une pareille autorité avec nous, tout marchera bien aujourd'hui.

— Ça dépend, Monsieur.

— Comment ça dépend?

— C'est tout au contraire, parole d'honneur.

Ce monsieur est si bon homme que tout le monde s'amuse de lui. Vous allez voir, au buffet.

Et nous entrâmes.

Et pendant que je prenais je ne sais plus quoi, je vis le vieux monsieur à l'air très digne, qui patiemment attendait qu'on le servît.

C'était un bouillon qu'il avait commandé. Mais le bouillon n'arrivait pas et le temps passait, passait, comme il passe dans toutes les gares... où il y a un buffet.

Néanmoins je vis une espèce de petit marmiteux qui faisait l'empresé, et qui se hâtait ou plutôt simulait de se hâter à préparer le fameux bouillon.

Mais il y jetai tant de sel, tant de poivre, tant d'autres multiples et multicolores ingrédients, que je me demandais avec inquiétude, si jamais un estomac de brave homme pourrait supporter une nourriture aussi méridionalement épicée que ce bouillage.

Le monsieur commençait à laisser voir que peut-être il allait en arriver à s'impatisier, quand les employés se mirent à crier d'un bout de la gare à l'autre: en voiture, en voiture!

Alors, le petit marmiteux remit au vieux et digne monsieur le bouillon tant désiré. Il bouillait encore. Je vis le brave homme faire une grimace à la première gorgée, et je dis à mon voisin:

— Puisqu'il a le droit de faire arrêter le train, il va bien le faire ce coup-là, ne serait-ce que pour jeter cette horrible drogue à la tête de ces mal-appris.

— Jamais, Monsieur, jamais, il est trop bon homme.

Les employés criaient plus fort que jamais: En voiture, allons, en voiture! Et tous les gens du buffet, se moquant du vieux monsieur, répétaient en chœur: Avalera, avalera pas, avalera, avalera pas!

Bref, sans murmurer, l'air toujours digne, il avala cette horrible médecine brûlante, la plus sale, la plus poivrée, la plus épicée des médecines qui se soient jamais débitées dans un buffet quelconque où l'on ne débite cependant rien autre chose que des médecines.

— Singulier cet homme qui peut faire arrêter le train et qui se laisse gruger de la sorte, dis-je à mon voisin, quand nous fûmes en wagon.

— Voyez-vous, me répondit-il, il est si bon homme, et puis retarder le train, cela le retarderait lui-même et il va en vacances. Au fait savez-vous son nom?

— Je n'en ai aucune idée.

— Je parie que vous ne le devinez jamais.

— C'est possible, c'est même probable, et je crois que le plus court serait encore de me le dire.

— Eh bien, il s'appelle Sénat.

— Allons donc! ah! je ne m'étonne plus alors!

— Aussi nous appelons le buffet, la *Chambre*, parce qu'il lui sert tant de drogues infectes qu'une *Chambre* seule peut en fournir de semblables.

— La comparaison n'est pas mauvaise et je pense que ce dernier bouillon salé, poivré, brûlant que M. Sénat vient d'avalier en toute hâte, pour prendre des vacances, malgré son droit d'arrêter le train, c'est... le budget.

— Je le crois, si le bouillon était plus mauvais encore.

AUGUSTIN RÉMY.

Place Saint-Nizier, rue Mercière

TOUTE LA RUE DES BOUQUETIERS

Ancienne Maison

MOUTH

Grand Magasin de Nouveauté

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN

MISE EN VENTE

D'ARTICLES POUR ÉTRENNES

Par exception nos Magasins seront ouverts les Dimanches, 28 courant et 4 janvier.

AU

Sablier

GRANDE MAISON DE DEUIL

17, rue de la République
en face de la Banque de France

et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour
LYON

palpitants et les loges où rugissaient les bêtes féroces, il y avait des lieux de débauche. La foule, repue de sang, allait se repaître de luxure. Ce n'est pas ce qui aurait déplié à nos apôtres de la morale indépendante: d'éloquents exemples le prouvent surabondamment tous les jours.

On vient de voir ce que valait la vie de l'esclave. Celle de l'homme libre et même du patricien n'avait guère plus de prix. Elle était à la merci d'un despotisme ombrageux et implacable. *L'espece humaine est une proie qui appartient au plus fort*, disait Jules César, le meilleur peut-être des grands hommes dont Rome s'enorgueillit. Avant lui, les forts avaient mis en pratique cette maxime. Les guerres civiles qui désolèrent les derniers jours de la République romaine sont tristement célèbres par les proscriptions.

Ces traditions sanguinaires, continuées par les triumvirs furent quelque temps suspendues sous le sceptre pacifique d'Auguste, mais on les vit revivre sous ses successeurs. La délation et la proscription s'installèrent en permanence auprès du trône impérial et répandirent la terreur dans Rome. La vie des plus nobles citoyens dépendait d'un caprice du prince. Malheur à qui lui déplaisait par un reste ou une apparence de vertu! Le philosophe Sénèque, un des citoyens les plus estimables, qui avait été précepteur de Néron, reçut de cet empereur l'ordre de se donner la mort: il se fit ouvrir les veines et expira dans un

bain. Il suffit de nommer Tibère, Claude Caligula, Néron, etc., pour se rappeler le souvenir de monstres à face humaine. Descendu au dernier degré du servilisme et de l'abjection, le Sénat les déclarait dieux.

Un jour Néron tua sa mère: le Sénat en rendit de solennelles actions de grâces dans tous les temples de Rome.

MM. Paul Bert, Jules Roche, de Douville-Maillefeu, Antonin Dubost et consorts auraient-ils aimé vivre sous ces tyrans? Ils préféreraient, à coup sûr, le joug des cléricaux; car ils tiennent à la vie avant tout, et ils savent que les cléricaux la respectent comme tous les autres biens.

Voilà quelle était la société païenne dans la capitale de la civilisation. Trois mots la résumant: esclavage, immoralité, cruauté. Ailleurs, le mal était plus profond encore; chez tous les peuples païens, notamment dans les Gaules, on immolait à la divinité des victimes humaines.

Rome cependant était savante: ses guerriers avaient soumis l'univers; la poésie et l'éloquence avaient produit des chefs-d'œuvre; la philosophie y était en honneur; des plumes habiles y écrivaient l'histoire; tous les genres de littérature y étaient florissants. Au milieu de cet épanouissement de l'instruction nous avons vu quelles étaient ses institutions et ses mœurs: qu'avaient fait, pour les former, tous ses savants et ses sages? Qu'ont fait la science et la sagesse humaine de tous les temps? « Aucun philosophe, dit Voltaire, n'a influé seulement sur les mœurs de la rue où il demeurait. » Voltaire ne dit pas toute la vérité: les philosophes ont influé sur les mœurs, mais pour les corrompre.

Le temps était venu cependant où ces mœurs et ces institutions vermoulues allaient tomber en poussière. Dans un coin de ce vaste empire romain, venait d'être déposé un germe destiné à infuser un élément nouveau au sang vicié de l'humanité. En se développant et en circulant dans les artères du corps social, il allait en détacher peu à peu les mœurs abjectes du paganisme, comme les écailles purulentes du corps d'un lépreux, lui rendre la vie et lui donner une physionomie nouvelle. Ce germe était descendu du Ciel. Dieu lui-même l'avait déposé sous la figure d'un petit enfant, dans la crèche de Bethléem: c'était le Fils de Dieu fait homme: *Et verbum caro factum est*.

Que l'on compare la civilisation française, malgré tous ses défauts, à la civilisation romaine dont nous avons essayé d'esquisser le tableau et l'on comprendra la puissance régénératrice et les bienfaits de cet Enfant-Dieu descendu sur la terre dans la nuit de Noël.

Qu'ils sont ingrats, les hommes qui font la guerre au Christ et à son Église! C'est de la crèche de Bethléem qu'ils tiennent tous leurs biens et ces armes mêmes dont ils font un si coupable usage. Cette crèche pauvre et ignorée est le point glorieux d'où la lumière de la civilisation s'est étendue sur le monde; la source divine d'où ont coulé les eaux vivifiantes de la liberté, du respect de la vie et de la dignité de l'homme, de la justice, de la charité, de l'intégrité et de l'austérité des mœurs, de toutes les vertus publiques et privées qui font l'honneur et la vie des sociétés modernes. Ces ennemis du Christ, qui vis nous disent donc, l'histoire à la main, quelle puissance merveilleuse a transformé l'humanité; qu'ils nous disent

donc pourquoi les peuples qui ne connaissent pas l'Évangile, qui n'ont pas reçu ou qui ont étouffé la lumière de la crèche de Bethléem, sont plongés dans les ténèbres horribles de la barbarie.

Noël! Que tous viennent à la crèche! Les rois lui doivent l'honneur et la gloire de leurs couronnes; ils y apprendront la justice, la bonté, la mansuétude, le respect d'eux-mêmes et de leurs sujets. Les hommes d'État et les législateurs y étudieront le problème de la transformation des sociétés et de la splendeur des nations chrétiennes. Les savants, les philosophes y trouveront un vaste sujet de profondes méditations, dans l'union mystérieuse de Dieu avec l'homme, du Ciel avec la terre, du passé avec l'avenir. Que les peuples sur tout, que les petits et les faibles se pressent autour de la crèche: ils lui doivent l'honneur et la sécurité de leur vie, la liberté, la dignité d'hommes la dignité d'enfants de Dieu.

Noël! c'est le chant de la délivrance, le véritable hymne de liberté!

Noël! c'est un chant doublement très à la France: ce jour là elle est devenue la nation très chrétienne, la fille aînée de l'Église, la reine des nations. Ce jour là encore, cette royauté universelle a été solennellement proclamée, lorsque le Pape Léon III déposa la couronne impériale sur le front de Charlemagne: c'était le jour de Noël, l'an 800.

Honte à ces hommes qui, en blasphémant Noël, blasphément la gloire de la France; qui, en reniant la crèche de Bethléem, renient la civilisation chrétienne, et travaillent à ramener les horreurs et la barbarie du paganisme!

Pour nous, chantons Noël! A. BIESSY.

VARIÉTÉS

(Voir le n° 267-269)

CHOS LYONNAISES

Elle est divisée en deux parties par une petite balustrade en pierre; la voûte est surbaissée et d'une seule partie.

C'est là qu'a été transporté, le 24 septembre 1821, le corps du général Louis-François Perrin, comte de Précé, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lequel était né à Anzy-le-Duc, le 14 janvier 1742. Il mourut à Marcigny-sur-Loire, le 24 août 1820.

A droite et à gauche du tombeau qui renferme ses restes et qui est placé au fond de la seconde partie de la crypte, les ossements de ses compagnons d'armes, pieusement recueillis, soit dans ce même terrain, soit dans les terrains d'alentour, sont rangés avec ordre dans des cloisons de bois et forment comme une avenue au tombeau.

Que de souvenirs fait naître la vue de ces restes mortels! Ce sont des crânes, des tibias et autres ossements brisés par le boulet, la mitraille ou le sabre. Peu de ces débris sont intacts.

Quel est celui d'entre nous qui n'a pas là un parent? Aussi, est-ce avec recueillement que l'on regarde ces reliques!...

Dans la première partie du caveau, en avant de la balustrade, à gauche, une pierre tumulaire placée sur champ marque l'endroit où repose le corps de Jean-Louis-Fleury Rouher, chef de bataillon au siège de Lyon, mort le 4 décembre 1822.

En face, sous une autre pierre, est inhumée M^{me} Darest, veuve de M. le comte Clerico de Janzé, morte en 1832, âgée de quatre-vingt-deux ans. Elle a fait au monument religieux des Brotteaux un legs de 3,000 francs pour obtenir la faveur que sa dépouille terrestre fût déposée dans ce caveau, auprès de son mari et de ses deux fils, suppliciés le même jour, après le siège, en 1793.

Là, dans ce lieu retiré, l'obscurité est profonde; la leur vacillante de la bougie laisse à peine percevoir les murailles garnies des emblèmes de la mort. Là, le silence est solennel: il n'est troublé que par le bruit de nos pas et par les quelques paroles que nous échangeons à voix basse, soit avec notre fils et le Capucin, notre conducteur, soit avec deux jeunes gens que le hasard nous avait fait rencontrer dans le vestibule supérieur, et qui étaient descendus avec nous dans la catacombe.

Pour l'un de ces messieurs, cette visite était comme une sorte de pèlerinage; il venait prier dans ce lieu sanctifié, auprès de la tombe de Précé. Hâtons-nous de dire que c'est un des petits-neveux du vaillant défenseur de Lyon. Natif du Forez, il suivait les cours de l'École de médecine de notre ville.

Au-dessus de cette nécropole, dans le vestibule dont nous avons parlé, sont appendus des tableaux où l'on a inscrit à la plume le nom de toutes les victimes tombées sur la terre des Brotteaux, sur la place de Bellecour et sur celle des Terreaux.

Triste et bien triste est la vue de cette longue liste, funèbre état-civil de nobles martyrs dont le seul crime était d'avoir résisté à l'oppression des jacobins! Aussi on ne peut la parcourir sans se défendre d'une vive émotion. Que de noms connus, que de noms aimés on y retrouve!... Que de jeunes gens, à peine sortis de l'adolescence, y coudoient des vieillards arrivés aux dernières limites de l'âge!... On y voit même des femmes à côté de leurs époux, et des mères de famille avec leurs enfants!... A quelle folie sanguinaire étaient donc en proie les hommes de la Terreur?...

Toutes les conditions y sont représentées: le noble et le paysan, le prêtre et le soldat, l'ouvrier et le bourgeois, le riche et le pauvre!... Serait-ce là l'égalité et la fraternité prêchées par les farouches apôtres de la sainte Convention?...

Nous voyons les victimes, mais où sont les bourreaux?.... Le baron RAVERAT.

UN MOT

Sur les devoirs des Délégués Sénatoriaux

Qu'est-ce qu'un délégué pour les élections sénatoriales? C'est un homme choisi par le conseil municipal pour nommer un sénateur ou plusieurs sénateurs. — Que représente ce délégué? Il représente la commune. Donc, par sa délégation, il est obligé en conscience de prendre les intérêts de la commune qui le délègue et non les siens, quand les siens ne sont pas en rapport avec le bien communal. — Quels sont ces biens? Il y a pour une commune deux sortes de biens, les uns matériels et les autres spirituels: l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de la parole de Dieu. Le bien spirituel et le bien matériel sont étroitement unis. C'est un fait indiscutable qu'une commune qui n'est pas dirigée par la conscience, l'est par le gendarme. Une commune où la vraie morale, celle que l'Église catholique romaine enseigne au nom de Jésus-Christ, n'est pas en honneur, est une commune perdue. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter un coup d'œil sur les commandements de Dieu. Ces commandements sont tels qu'il est impossible de s'en passer, si on ne veut pas devenir brute. Ce sont les commandements de Dieu qui règlent les rapports des supérieurs et des inférieurs, tels que la saine raison et la justice les inspirent. Ce sont les commandements de Dieu qui nous apprennent à respecter, comme la justice et la raison le veulent, notre semblable dans son corps, dans son âme et dans ses biens. Ce sont les commandements de Dieu qui ordonnent la loyauté dans ses rapports et qui proscrivent le parjure et l'infâme calomnie.

L'enfant donc, pour devenir un bon citoyen, doit être instruit sur les commandements de Dieu, et ceux qui sont chargés de diriger son enfance ont l'impérieux devoir de travailler tous les jours et toutes les heures, non seulement à les lui enseigner, mais à lui apprendre par leurs leçons et par leurs actes à les mettre en pratique.

Donc, le délégué se rend grandement coupable quand il vote pour un homme qui défend l'enseignement des commandements de Dieu dans l'école. Il attire sur sa tête les terribles malédictions que Jésus-Christ a lancées contre les corrupteurs de la jeunesse. Il sera responsable du mal que feront les enfants pervertis par ses œuvres. Voter pour des hommes qui ont fait la loi de 1882, qui arrache l'enfant à ses parents pour le traîner à une école athée, un véritable prodige d'impiété et d'imbécillité, c'est donc évidemment un grand crime que rien n'excuse: mieux vaudrait s'attacher une pierre de moulin au cou et se jeter à la mer!.

Donc aussi, les conseillers municipaux qui délèguent des hommes qu'ils savent favorables à une telle loi, se rendent coupables du même crime: la corruption de la jeunesse sera leur œuvre et les malédictions de Jésus-Christ et des mères chrétiennes leur récompense.

Si le délégué doit vouloir le bien spirituel de la commune dont tout homme a un impérieux besoin, il ne doit pas non plus négliger le bien matériel de ceux qui le délèguent. S'il vote pour des hommes qu'il sait ne pas respecter le 7^e commandement de Dieu, il participe aux vols dont ces hommes se rendront coupables, ce que ces hommes voleront il le volera, puisqu'il met les biens de la commune qu'il représente entre les mains des voleurs.

Je n'examine pas cet important sujet sur toutes ses faces: un article de journal ne le permet pas. Je me contente d'en dessiner quelques traits que je montre au public qui ne réfléchit pas, en le priant d'y arrêter un instant son regard. Après, s'il écoute tant soit peu la voix de la raison, de la conscience et de l'honnêteté la plus vulgaire, il sera sûrement de mon avis.

Courrier Littéraire

Paris, 15 décembre 1884.

La prodigieuse fécondité de la maison Hachette ne s'est pas ralentie cette année et plus de quarante volumes nouveaux sont venus, à l'occasion des étrennes, prendre place auprès des nombreuses et splendides publications que nous y avons admirées les années précédentes.

Dans la série des luxueuses éditions in-4^o, à côté de la Rome, de Francis Wey; de l'Italie et de la Suisse, de Jules Gourdauld; de l'Inde des Rajahs, de Louis Rousselet, de La Syrie d'aujourd'hui du docteur Lortet; de la Promenade autour du monde, du baron Hübner, de Mireille, etc. etc., nous remarquons de suite une magnifique publication: Les Anciennes villes du Nouveau Monde, voyage d'exploration au Mexique et dans l'Amérique centrale, par M. Désiré Charnay, dans cette œuvre de grand savoir et de grand art, illustré du 228 gravures sur bois, l'auteur fait revivre les antiques civilisations du Mexique et de l'Yucatan. Le Cinquième récit des Temps Mérovingiens, d'Augustin Thierry, dédié aux amateurs d'élite, est un fascicule de 11 feuillets grand in-8^o contenant 6 grands dessins de Jean-Paul Laurens, et reproduits avec une exactitude surprenante, grâce au procédé héliographique de MM. Goupil.

Arrêtons-nous un instant auprès des publications en cours et pour lesquelles chaque année voit éclore un nouveau volume; nous y remarquons le septième et dernier volume de l'Histoire des Romains, de

4 Consulter, entre autres, la brochure de l'abbé Freynet, intitulée: La Loi du 28 mars 1882 et son commentaire, (se trouve dans nos bureaux).

M. Victor Duruy, le nouvel académicien; la Troisième série des Chroniques de l'Histoire de France, de Froissart, à Monstrelet et dont le texte a été coordonné par M^{me} de Witt, née Guizot; le dixième volume de la Nouvelle Géographie universelle, de M. Elisée Reclus, dans ce volume l'auteur commence par le bassin du Nil la description du continent africain, enfin le troisième volume de cette vaste monographie: L'Histoire de l'art dans l'antiquité, par MM. Perrot et Chipiez.

Parmi les volumes de voyages et d'exploration, citons: le Voyage d'exploration en Indo-Chine, de Francis Garnier; le Voyage de la Jeannette au pôle Nord, du capitaine G. W. de Long, le second et dernier volume du Voyage de la Vêga, autour de l'Asie et de l'Europe, de Nordenskiöld; le Voyage au Soudan français (haut Niger et pays de Ségon, 1880-1881) du commandant Gallieni.

M. Félix Clément, l'auteur des Musiciens célèbres, nous donne cette année une Histoire de la Musique, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Puis, voilà une fantaisie d'Edmond About, l'Homme à l'oreille cassée; une plaisante histoire de Quatrelles, Colin-Tampon, toutes deux finement illustrées par Courboin. Le Langage des fleurs avec les gracieuses aquarelles de Kate Greenaway, spécialement destiné aux dames et aux jeunes filles.

Nous ne nous arrêtons pas aux journaux illustrés que pour constater que la Vingt-cinquième année du Tour du Monde, contient 500 gravures et 25 cartes; que le Journal de la Jeunesse, pour les jeunes garçons et les jeunes filles de 10 à 15 ans, est arrivé à sa Douzième année et que Mon Journal pour ceux de 5 à 10 ans, compte trois années d'existence, c'est-à-dire de succès.

Quant aux livres destinés à l'enfance et à l'adolescence, nous ne pouvons malheureusement en signaler que les titres: Les Jeux de la Jeunesse, par F. Dillaye; Pour la Patrie, par M^{me} Collob; Feu et Flamme, par M^{me} Z. Fleuriot; la Mère aux chats, par Ch. Deslys; la Famille Gaudry, par J. Girardin; la Hôte du Chiffonnier, par L. Paulhan; un Jardin suspendu, par M^{me} de Witt. Constatons aussi que la Bibliothèque des Morveilles, s'est enrichie de quatre volumes; la Bibliothèque rose, de deux et la Bibliothèque des Petits enfants de quatre.

Pour les bébés signalons les éclatantes chromotypographies des cent albums du Magasin des petits enfants ainsi que les diverses séries de la Bibliothèque des Écoles et des familles qui a réalisé le véritable type du Livre de récréation.

La librairie Palmé s'est surpassée cette année. La Chevalerie de Léon Gautier, n'attire pas seulement l'attention par la beauté de ses dessins et le fini de son impression; mais elle se recommande avant tout par son style. C'est le premier livre d'étrennes qui se présente au public avec un titre de noblesse conquis dans l'année même de son apparition: le grand prix Gobert que l'Académie vient de décerner à son auteur.

L'Histoire de la Chevalerie de M. Camille Doucet, n'est pas seulement un livre d'érudition, c'est une œuvre agréable autant qu'instructive, dans laquelle ouvre une institution qui semblait appartenir plus à la légende qu'à l'histoire.

D'autres volumes sollicitent aussi notre attention dans cette librairie des merveilles.

Voici une Vie des Saints écrite par Mgr P. Guérin, l'auteur des Petits Bollandistes, et illustrée par Yan d'Argent. Au point de vue de l'art, rien ne peut lui être comparé. Comme livres de voyages et de légendes, voici le Littoral de la France, illustré par Scott, qui vient prendre place à côté de l'Algérie contemporaine de Lady Herbert et des œuvres illustrées de Paul Féval: Veillées de la Famille; Contes de Bretagne; Corentin Quimper, etc.

B. DES H.

Le Propriétaire-Gérant: B. DUVIVIER.

LYON — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE GENÈVE, 4.

Grande Exposition

DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Maison RIVIER Sœurs
34, rue Centrale, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80
Mise en vente d'un choix CONSIDÉRABLE de Chapeaux feutre HAUTE NOUVEAUTÉ, et de Casquettes de toutes formes et à tous prix. Bonnets grecs et Articles fantaisie en tous genres. RAYON SPÉCIAL pour Dames et Fillettes.

20 MILLE
Chapeaux feutre en toutes formes des meilleures fabriques de France.
PRIX UNIQUE
3 fr. 60

VIENT DE PARAÎTRE
L'ALMANACH-JOURNAL

REVUE MENSUELLE
Abonnements: FRANCE, un an, 2 fr. Un numéro: 10 cent.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et indemnité de propagande.
Écrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

PETIT PORTE-FEUILLE LYONNAIS

Recueil & Fragments divers
CONCERNANT L'HISTOIRE DE LYON
PAR

D. MEYNIS
Commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre

Prix: 1 fr. 25. En vente dans nos Bureaux

Le Jeune Age Illustré
JOURNAL DES ENFANTS

PARAISSANT
Tous les Samedis
SOUS LA DIRECTION DE
M^{me} Lérida GEOFFROY
BUREAUX: 76, rue des Saints-Pères, PARIS.

ON DEMANDE un commanditaire ou associé pouvant apporter de 100 à 125,000 francs, pour une industrie en pleine activité, et offrant des avantages lucratifs incontestés. S'adresser au bureau du journal.

TRIBUNE DU TRAVAIL

PLACEMENTS GRATUITS
Bureau: rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.
Pour Femmes, de 2 heures à 4 heures, jeudi excepté.

ON DEMANDE

Un jeune homme de 15 à 16 ans pour apprenti papetier 423
Une ouvrière brodeuse pour trousseaux. Quai Pierre-Scize, 108.
Une bonne ouvrière pour la coupe et la préparation de toute la lingerie de trousseaux et layettes; logée, nourrie et bons appointements 559
Un bon voyageur pour maison de fromages et salaisons, ayant déjà voyagé pour la partie ou pour l'épicerie 422
Un jeune homme de 15 à 16 ans, fort, pour apprendre la menuiserie et l'ébénisterie, nourri et couché. On prendrait de préférence un jeune homme venant de la campagne 421

DEMANDE DE PLACES

Un homme marié, ayant petit revenu, demande place de concierge à la campagne; sait conduire et tenir jardin. Hautes références 963.
Un ancien sous-officier, 49 ans, retraité et médaillé, demande un poste de confiance: surveillance, garde d'usine, de propriété ou de château 960.
Un ménage, le mari 28 ans, valet de chambre et actif et de toute confiance, la femme bonne cuisinière, demande une place dans maison bourgeoise 948.
Une jeune demoiselle, possédant d'excellentes références et munie de son brevet de capacité, désire entrer dans une institution libre ou dans une famille pour instruire de jeunes enfants 599.

LA MAISON DE FRANCE

Par Amédée de CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Étude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{lle} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES
À l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ÉCLAIR, rue Mulet, 8

LA FRANCE ILLUSTRÉE

Journal artistique, littéraire et scientifique

Paris, Départements, Algérie: Un an, 20 fr.; six mois 10 fr.; trois mois, 5 fr.; un mois, 1 fr. 75. Étranger (union postale): Un an, 25 fr. Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. L. ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

ANNUAIRE DE TERRE-SAINTE POUR 1885

Prix: 1 FRANC

PRINCIPAUX CHAPITRES: La ville de Jaffa; Lydda; Pèlerinages avant les croisades; Ginef; L'école de la Très sainte Vierge; Le village de Beit-Djallah; En route pour Bethléem; Une excursion à Hébron. Plus un grand nombre de légendes sur différents lieux de Terre sainte. — Dépôt dans nos bureaux, rue Mulet, 8.